

généralions
FUTURES



Collectif Alerte Pesticides



Les Amis
de la Terre
Gironde



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina



Collectif Alerte
Pesticides
Haute Gironde



ALERTE DES MEDECINS
SUR
LES PESTICIDES

www.alerte-medecins-pesticides.fr

ALLASSAC
ONGF

Plainte contre X pour homicide involontaire, La famille Murat se constitue partie civile !

Les faits. Le 27 avril 2015 la famille Murat a déposé une plainte contre X pour homicide involontaire devant le Pôle de Santé Publique du TGI de Paris.

James Bernard Murat, vigneron du Bordelais est décédé en 2012 d'un cancer dont le caractère professionnel lié à l'utilisation de l'arsénite de sodium a été reconnu.

Il a utilisé durant 42 ans ces produits pour traiter ses vignes contre l'esca sans jamais être alerté de leur toxicité pour sa santé.

Cette procédure vise à mettre en lumière toutes les responsabilités dans sa mort : celles des firmes de l'industrie chimique qui ont commercialisé ces produits et celles des services de l'Etat qui les ont homologués alors que leur toxicité était reconnue depuis le milieu du siècle dernier. Le Parquet venant de prononcer un classement sans suite, la famille Murat dépose plainte avec constitution de partie civile afin d'obtenir l'ouverture d'une information judiciaire.

Le Droit d'agir et le devoir de dire. La famille Murat est confiante quant aux nombreuses preuves à charge accumulées contre l'industrie chimique et forte du soutien de la société civile et d'ONG. C'est pourquoi, elle est déterminée et convaincue de la légitimité de sa démarche.

Détermination et légitimité renforcées par l'inquiétude de la société civile qui gronde et alors que les institutions et les pouvoirs publics responsables de la situation persistent dans le maintien du status-quo et les effets d'annonce.

La mise en danger de la population dans le cadre de la santé au travail et de la santé publique pour permettre à des entreprises prédatrices d'amasser des profits est inacceptable !

« Nous voulons savoir ce qui s'est passé exactement : Pourquoi les firmes de l'industrie chimique ont-elles pu commercialiser des produits dont elles connaissaient la cancérogénicité ? Pourquoi les services de l'Etat ont-ils homologué ces produits malgré leur cancérogénicité avérée et des erreurs sur les étiquettes pendant plus de 40 ans ? Pourquoi mon père a-t-il été intoxiqué sans jamais être alerté des dangers pour sa santé ? Nous tenons à faire la lumière sur tout cela.

Pour pouvoir vraiment sortir de ce modèle agricole mortifère, il faudra faire le bilan, en l'occurrence, le bilan des victimes. Ce qui est arrivé à mon père est emblématique de centaines d'autres cas. Nous ferons en sorte qu'il ne soit pas mort pour rien » déclare Valérie Murat.

Contacts presse

Valérie Murat : valeriemu@outlook.fr ; 06 11 526 597

Maître François Lafforgue : 01 44 32 08 20.